

PROMO A BERCY : C'EST PARTI

(et il était temps...)

Parti, mais peut être pas dans le bon sens et surtout avec deux ans de retard sur BONVIN PPDC...

La direction nous a fait une première présentation où les agents de collecte en « mixte » restent sur le carreau, sans même que leur investissement soit reconnu.

Une première présentation où la production ne bénéficie pas d'un pyramidage cohérent et où certaines zones d'ombres doivent être éclaircies, tout comme le nombre réel de promotions.

Autant de sujets sur lesquels la CFDT désire voir s'installer une vraie négociation.

Collecte

Le I.3 pour tous donc, sauf pour les mixtes !

Est-ce vraiment justifié ? Est-ce vraiment équitable ? **C'est non pour la CFDT !**

La promotion vers le I.3 doit se faire sur des critères équitables en tenant compte de tout les aspects de la fonction de collecteur à BERCY. L'équité doit être respectée pour permettre à tous de postuler à une promotion.

Le II.1 sera réservé aux rouleurs, mais avec quelle organisation et sur quels critères d'attributions ?

Quant au II.2, défini comme un rouleur (70% de son temps de travail) « assistant » les mêmes questions que pour le II.1 se posent.

Production

Pour la salle, pas de surprise, les agents de l'A.C.T et des Espaces Entreprises seront I.3.

Rien d'extraordinaire en fait, la CFDT s'interroge quand même sur le terme de I.3 polyvalent présenté dans le projet de la direction.

Outre les GRI déjà en II.1, des postes de « pilote de machine » permettront la création de postes supplémentaires en classe 2. Mais la direction n'a pas présenté de création en II.2, pour la CFDT c'est un manque qui doit être comblé.

S3C

Le S3C lui, a déjà bénéficié de promotion via le projet « GERICO », pour autant un certain nombre de dysfonctionnement sont apparus, problèmes que la CFDT a évoqué lors de la dernière bilatérale. Il n'en reste pas moins qu'un constat doit être fait par la direction et des solutions apportées.

Service support

Ces services, les grands oubliés du feu dossier VMD (valorisation des métiers du départ) voit la création d'un II.3 en tant qu'« animateur de contrat »

La mise en place des promotions sur BERCY PPDC ne fait que débiter. C'est un sujet sur lequel la CFDT s'est toujours investi pour amener un plus, là où il n'y en avait pas, sur BERCY comme sur les autres PPDC la CFDT entend bien ne pas laisser s'installer une vision binaire qui léserait les agents futur de l'établissement.

La CFDT se tient à la disposition de tous les agents de la PPDC, pour échanger les points de vue, vous renseigner sur nos positions et s'appuyer sur les vôtres, car c'est ensemble que l'on construit demain !

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociations à votre service !

Syndicat CFDT SF3C - 64 rue de Saintonge - 75003 - Paris - Tél. 01 40 29 82 00 e-mail. contact@cfdt3c.org -

Responsable PPDC DOTC SUD : A.BENDJAFER 06 71 57 13 13